

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Janvier — Januari 1979

Numéro 74



Eau forte d'Henri Quittelier

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

Bulletin bimestriel

Janvier 1979-n° 74

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.

Robert Scottstraat 9

1180 Brussel

Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

Tweemaandelijks tijdschrift

Januari 1979-nr 74



SOMMAIRE - INHOUD

Note concernant l'origine de la distribution d'eau à Bruxelles par H. MARECHAL	p. 2
Four à pain au Château d'Or - Plan de P. MARTENS	p. 5
Un coin de Stalle par Lydia van Riet	p. 6
"Goed Raspaal" - Verslag van de Plantsoendienst Gemeentebestuur Ukkel	p. 7
Les centenaires que j'ai connus (addenda) par Y. Lados van der Mersch	p. 9
A propos des fermes de Rhode-St-Genèse - IV. La ferme de Krechtenbroek par M. MAZIERS	p. 10
Quelques actes peu connus sur Stalle (suite du n° 70) par H. de PINCHART	p. 12

NOTE CONCERNANT L'ORIGINE DE LA DISTRIBUTION D'EAU A BRUXELLES

Avec l'aimable autorisation de la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux, nous publions ici une notice fort intéressante établie par Monsieur MARECHAL et qui fut remise aux participants de notre visite du 10 décembre 1977 aux installations d'Ixelles de cette société.

Les premiers captages réalisés dans la région bruxelloise sont l'oeuvre des abbayes. La plus ancienne d'entre elles, l'abbaye de Forest, fondée à l'aube du 12e siècle, utilisait une source locale dont les eaux étaient adduites par gravité et distribuées par des conduits souterrains dans les divers bâtiments. Pour s'approvisionner en eau potable, les religieuses de l'abbaye de la Cambre établirent dès le 13e siècle, des drains qu'elles poussèrent en direction de l'actuel Bois de la Cambre.

Dans leurs desseins, les ecclésiastiques furent souvent aidés par nos princes régnants. En 1458, Philippe le Bon cède aux Chartreux de Scheut sa fontaine de Pippenzije à Anderlacht et leur permet, en 1463, d'en adduire les eaux jusqu'à leur cloître. C'est grâce à Philippe le Beau qu'à la fin du 15e siècle le couvent de Boetendael à Uccle reçut une source située dans les domaines princiers et dont les eaux étaient amenées par des tuyaux en bois.

De son côté, la Commune triomphante à Groeninge et désireuse de laisser un signe tangible de son pouvoir naissant, fait ériger, en 302, une fontaine

sur la Grand-Place. Cet ouvrage est alimenté par un captage de source établi dans le quartier Isabelle et Terarken : il s'agit du Pollepel dont les eaux sont amenées par tuyaux de plomb jusqu'à la fontaine. Au début du 15^e siècle, l'autorité communale s'efforce d'amener un peu plus d'eau potable dans la ville. Elle acquiert, à cet effet, divers terrains sourciers, notamment dans le faubourg de Saint-Gilles et participe dès 1418 aux frais d'établissement de conduites amenant l'eau dans quelques couvents situés dans l'enceinte de la ville ainsi qu'à des fontaines publiques.

Mais la première installation complète comprenant un captage, une adduction, un refoulement, un emmagasinage et une distribution de l'eau apparaît au début du 17^e siècle.

En 1601, à la demande de l'archiduchesse Isabelle, Müller d'Augsbourg, s'inspirant de machines construites à Nuremberg et à Augsbourg, installe à Saint-Josse-ten-Noode une machine hydraulique actionnée par les eaux du Maelbeek. Cet ouvrage refoule les débits captés dans la vallée de Broebelaar, petit affluent du Maelbeek ayant sa source à Etterbeek, près du lieu-dit "La Chasse", dans l'actuelle rue Baron Lambert. Les eaux sont relevées, d'abord vers une tour hydraulique installée dans les remparts de la ville près de la "Porte de Louvain", et plus tard, dans un réservoir souterrain toujours existant, situé au pied de la Colonne du Congrès. Les volumes d'eau ainsi captés atteignent jusqu'à 1.000 m³ par jour ; ils alimentent à l'origine le palais des Archiducs et, plus tard, des édifices publics ainsi qu'un certain nombre d'hôtels particuliers. Cet embryon de "service des eaux" durera deux siècles et demi.

En 1661, la ville de Bruxelles acquiert des sources à Saint-Gilles et en amène les eaux par gravité jusqu'aux environs de la porte d'Obbussel et au Grand Sablon. Elles alimentent aussi diverses maisons religieuses, notamment les couvents des Capucins et celui des Minimes.

Après plus de deux siècles de fonctionnement, la machine hydraulique de Saint-Josse présente de graves signes d'usure. En 1826, Teichmann qui était ingénieur en chef de la ville de Bruxelles élabore un projet de machine à vapeur à établir près de l'étang d'Etterbeek. Cette machine refoulerait l'eau des sources du Broebelaar dans un réservoir qui serait construit à Ixelles entre les rues de Stascart (appelée rue de la Bergerie à cette époque), du Berger et Keyenveld (ancienne dénomination, rue Kareveld). Il s'agissait du réservoir du "Champ-aux-Cailloux".

Bien que jugé gigantesque par certains, ce projet prend corps et la machine à vapeur est essayée en mai 1829. Lors d'un deuxième essai réalisé le 12 août 1830, on commet une erreur. La soupape de sûreté se bloque et l'une des chaudières éclate. Treize jours plus tard, on joue la Muette de Portici au Théâtre de la Monnaie... La nouvelle machine ne fonctionnera jamais !

En 1844, l'ingénieur Le Hardy de Beaulieu propose de prendre de l'eau au ruisseau de Forest (Le Glasbeek ou Geleitsbeek) près du moulin de Quakebeek qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel carrefour de la rue Saint-Denis et du boulevard de la Ile Armée Britannique. Après une double filtration, l'eau serait refoulée dans un réservoir à construire près du hameau "Le Chat" entre les actuelles avenues Winston Churchill, Brugmann et Messidor. Une commission procède à la dégustation de l'eau du ruisseau et lui trouve un goût marécageux ainsi qu'un aspect trouble. Ce projet est à son tour abandonné.

Une nouvelle étude voit le jour en 1848. Son auteur, De Laveleye, propose de capter des sources beaucoup plus éloignées, à Witterzée, Baulers, Fonteny et Hautain. Un aqueduc, partant de l'ancien château d'Hougoumont aboutirait à Vleurgat, dans un réservoir à construire entre les actuelles chaussée de Waterloo, rues Vanderkindere, Lincoln et Bel-Air.

Ce nouveau projet auquel viennent encore s'ajouter diverses propositions d'amélioration des vieilles installations existant à l'époque, embarrasse l'administration commune qui, pour y voir clair, nomme d'abord une commission d'études puis fait appel à un célèbre hydraulicien français, Darcy. Ce dernier vient à Bruxelles en 1851, va voir les sources de Saint-Gilles, d'Etterbeek, d'Auderghem et des environs de Braine-l'Alleud. Il préconise finalement de capter les eaux des sources émergeant dans la vallée du Hain (région de Braine-l'Alleud, Ophain, Lillois) et de les amener par aqueduc dans un réservoir à établir à Ixelles, soit entre la rue Goffart et la chaussée de Wavre (réservoir de la pépinière à Ixelles), soit dans le quartier de l'Arbre Bénit. C'est ce dernier projet qui est finalement adopté en 1853.

La Ville achète un vaste emplacement sur les hauteurs d'Ixelles près de l'Arbre Bénit pour y installer le futur réservoir.

Le 9 avril 1853, premier jour des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du 18e anniversaire du Duc de Brabant, on pose la première pierre de l'aqueduc d'amenée des eaux de la région de Braine-l'Alleud. Cette cérémonie revêt un caractère de grande solennité et est honorée de la présence du roi Léopold Ier.

Mais écoutons un chroniqueur de l'époque :

"Le 9 avril 1853, le Duc de Brabant atteint l'âge de la majorité constitutionnelle, dix-huit ans. Un siège l'attend au Sénat. La cérémonie de la prestation de serment a lieu dans la nouvelle salle du Sénat qui vient d'être achevée.

Le prince de Ligne préside ; les sénateurs sont au grand complet portant l'uniforme officiel. A une heure, le Duc de Brabant, revêtu du même costume, fait son entrée dans la salle précédé d'une députation de sénateurs et escorté des ministres. Après la prestation de serment, la séance est levée aussitôt et suivie d'une réception du Sénat par le Roi. La Chambre des Représentants est reçue ensuite. Puis le Roi et ses Fils, le Duc de Brabant et Philippe, Comte de Flandre, se rendent rue de la Loi afin de poser la première pierre du viaduc qui doit assurer le prolongement de cette large voie vers le Champ de manoeuvres (c'est-à-dire l'actuel parc du Cinquantenaire ndlr) et le développement de ce côté, du quartier Léopold, encore assez restreint. Le ravin profond que le viaduc à établir doit franchir et au fond duquel s'allonge la chaussée d'Etterbeek, est cerclé de terrains sablonneux qui se relèvent en pente brusque. Toutes ces hauteurs sont couvertes de monde ; un remblai a été dressé à l'extrémité de la rue de la Loi et c'est là que la cérémonie a lieu.

Elle est suivie d'une cérémonie analogue, au sommet du faubourg d'Ixelles, au point initial de la rue de l'Arbre Bénit. Il s'agit de l'inauguration des premiers travaux du réservoir qui doit recevoir les eaux des sources qui seront captées dans la région de Braine-l'Alleud.

M. BLAES, Echevin bruxellois des travaux publics, dans le discours qu'il adresse au Roi, annonce qu'en un terme de trois ans le travail sera terminé. Il décrit sommairement l'œuvre entreprise en ces termes : "Au-dessus de la

pierre que la main du Roi va sceller, débouchera un aqueduc long de plus de cinq lieues qui, recueillant à des sources toujours plus abondantes une eau limpide et pure, nous l'apportera dans ses flancs, à travers les montagnes et par dessus les vallons, pour la verser ici-même dans un réservoir, d'où elle se répandra partout où elle sera demandée par le public, lavant les rues, embellissant nos promenades, rafraîchissant l'atmosphère, montant d'étage en étage jusqu'au sommet des habitations...

L'entreprise de la Ville a un caractère tout populaire. Chez nous, l'eau ne sera pas un objet de spéculation ; tous l'auront à bon marché ; les pauvres l'auront pour rien." Une plaque de bronze apposée dans le fond du réservoir d'Ixelles commémora la pose de cette première pierre.

L'ouverture des soumissions pour l'entreprise de construction du réservoir d'Ixelles a lieu le 14 février 1854. Cet ouvrage de 123 m de long sur 72,40 m de large est adjugé pour la somme de 185.576,54 F. Il est voûté dans toute son étendue et les voûtes reposent sur 608 piliers de briques ; le niveau de l'eau y est de 15 m au-dessus du "pavé de la porte de Namur" lit-on dans une chronique de l'époque.

Le premier compartiment du réservoir d'Ixelles est terminé le 1er juin 1855 mais dans la nuit du 29 au 30 juin, la voûte du deuxième compartiment qui n'était pas complètement terminée, s'effondre. D'après les explications du veilleur de nuit, la voûte doit avoir manqué en un point mais, en quelques minutes, tous les piliers s'écroulent. Il faut savoir, que dans le terrain sur lequel avait été construit le réservoir, on avait fabriqué des briques et, pour ce faire, creusé des puits.

L'aqueduc amenant l'eau des captages de la région de Braine-l'Alleud, appelé aqueduc du Hain, et le premier compartiment du réservoir d'Ixelles étant terminés, on procède solennellement le 26 septembre 1855 à l'inauguration de la nouvelle distribution d'eau, en présence du Roi et de la Famille Royale. La cérémonie a lieu près du nouveau bassin du parc de Bruxelles où se pressait une foule de plus de 10.000 personnes pour voir jaillir la première gerbe d'eau.

La fête fut, dit-on, égayée par un mot joyeux du Bourgmestre Charles de Brouckère dont la verve ne s'effrayait pas d'une franche gauloiserie : "Sire" dit le Bourgmestre au moment où il s'apprêtait à ouvrir la vanne "je vais lâcher l'eau".

H. MARECHAL

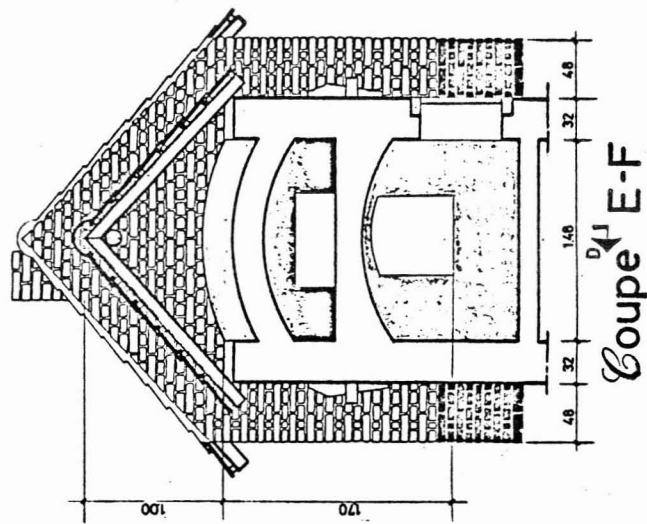
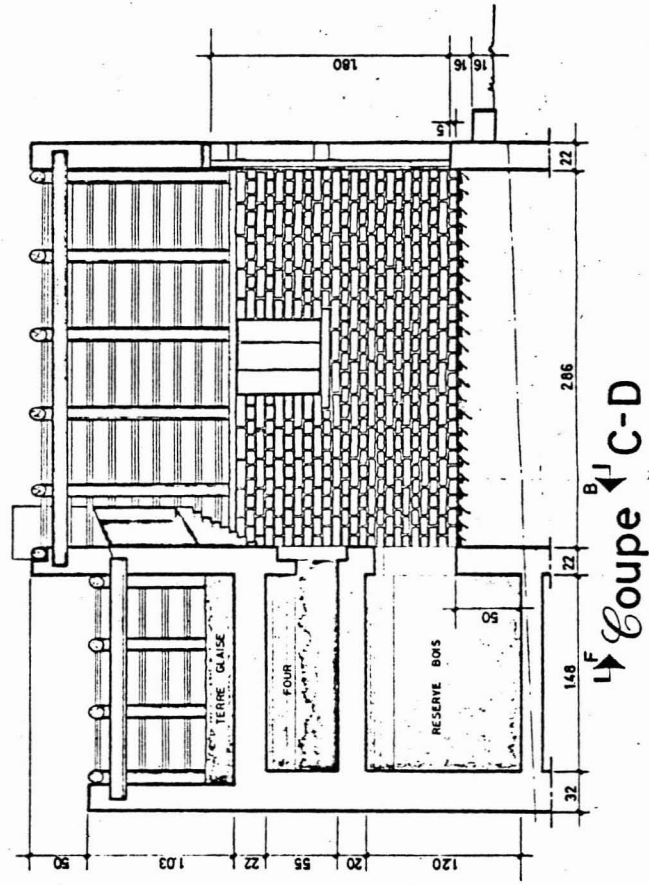
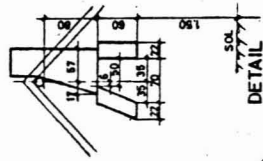
LE FOUR A PAIN DU CHATEAU D'OR

En avril 1971, l'Etat Belge, après avoir fait usage de la procédure d'expropriation d'extrême urgence, faisait démolir tout un secteur de Calevoet, y compris le "Château d'Or" (ou "Guldenkasteel"), vaste demeure du XVIIIe siècle et le moulin attenant, l'un des bâtiments anciens les plus typiques d'Uccle.

Depuis lors, un immense terrain vague coupe Calevoet en deux et témoigne de l'incohérence urbanistique qui règne en maître dans la région de Bruxelles.

La machinerie du moulin fut, à notre demande, partiellement récupérée par l'Administration communale d'Uccle dans l'espoir d'une reconstruction ultérieure. Nous y reviendrons ultérieurement.

Four à pain
dépendance
du CHATEAU d'OR



DRESSE par Paul MARTENS

A côté du moulin se trouvait encore un four à pain. Ces constructions courantes jadis deviennent extrêmement rares aujourd'hui. Les principales pièces sont conservées par nos soins également dans l'espoir d'une reconstruction éventuelle.

Nous publions aujourd'hui le relevé architectural effectué par M. Paul MARTENS, actuellement Membre d'honneur de notre cercle.

Il va de soi que la qualité imparfaite de cette reproduction est due à la réduction importante du plan initial, imposée par le format de notre bulletin.

UN COIN DE STALLE

Pendant des années, dans l'ancien domaine de Stalle, le château Allard prêta son cadre prestigieux aux peintres, dessinateurs et graveurs d'Uccle. Il était entouré d'un immense parc de hêtres séculaires, vestiges de la Forêt de Soignes, et clôturé d'un mur gris. Les deux piliers en pierre bleue à l'entrée du domaine existent toujours, mais la grille en fer forgé a été remplacée par un panneau publicitaire qui arbore une affiche du cirque Bouglione.

En 1945, le domaine fut occupé par les Américains ; des arbres furent fauchés par les chars, les murs de la clôture furent éventrés en divers endroits et le château, malmené lui aussi ressembla bientôt à un château hanté. Le soir l'endroit était sinistre.

Vers 1959, la propriété Allard fut lotie, on traça des avenues et un nouveau quartier résidentiel devait surgir, à deux pas de la chapelle de Stalle.

J'aimais l'endroit, j'y allais peindre souvent, accompagnée de mon fidèle chien berger qui grognait et montrait les dents à tous ceux qui s'approchaient de mon chevalet. Le domaine était vaste, il y avait encore de quoi s'inspirer. Je me souviens d'un marronnier qui formait, au printemps, un immense bouquet de chandelles blanches, la nature avait repris ses droits. Parmi les arbres échappés au massacre, il y avait des hêtres majestueux dont un pourpre, flamboyant en automne ; un ou deux séquoias, des sapins d'une espèce rare, de magnifiques chênes, etc... La plupart de ces arbres existent encore aujourd'hui dans l'avenue Wansart et l'actuelle avenue Princesse Paola.

Au coin de la rue Victor Gambier et de la rue de Stalle se trouvait une des plus anciennes maisons d'Uccle, les ancres formaient l'année 1739, on l'appelait la Maison Espagnole ; elle servait de bureau de chômage. La Maison Espagnole était contiguë à une autre propriété avec jardin et serres, ancienne dépendance du château de Stalle, située en face du domaine Allard. C'était une construction longue et claire, à un étage, simple et élégante. L'embrasure de la porte cochère, en pierre bleue, ornée d'un écusson, était terminée par une niche dans laquelle une petite vierge finissait son triste destin derrière un grillage mangé par la rouille. Elle s'appelait Maison Raspail du nom du proscrit français qui l'avait habité pendant son exil en Belgique.

Après avoir résidé à Boitsfort, François-Vincent Raspail vint habiter Uccle. Né à Carpentras, chimiste et républicain, Raspail fut un des apôtres du suffrage universel. Après de brillantes études au séminaire d'Avignon, il devint professeur de philosophie, mais ses idées avancées l'obligèrent à quitter l'enseignement religieux. Durant la révolution de 1830, il fut incarcéré. Remis en liberté, il fit du journalisme et s'intéressa surtout à

la chimie. Il avait écrit un volume "Mémoire comparatif sur l'insecte de la gale". En 1848, il fut arrêté pour avoir pris part aux premiers mouvements et condamné au bannissement.

Arrivé en Belgique, en 1849, il y fabriqua sa fameuse liqueur jaune d'or qui ornait les vitrines de nombreuses épiceries.

Sa réputation de guérisseur était grande, on venait de loin pour le consulter ce qui lui valu quelques ennuis de la part des diplômés qui le firent poursuivre pour exercice illégal de l'art de guérir.

Il mit à la mode la médication du camphre qu'il fit prendre en poudre ou en grumeaux et enseigna aux gens à se guérir eux-mêmes par l'hygiène et des remèdes simples.

S'il avait bénéficié d'une formation scientifique plus approfondie, il aurait pu devenir un excellent médecin de campagne. Il avait publié en 1854 "Le Fermier Vétérinaire".

La maison de la rue Victor Gambier reçut fréquemment la visite d'autres exilés dont le plus célèbre fut Victor Hugo, réfugié chez nous également. Raspail donna-t-il à Hugo le goût de son elixir ? Peut-être... En tout cas, la liqueur jaune du faux médecin ne semble pas avoir été néfaste, Raspail et Hugo vécurent tous les deux jusqu'à l'âge de 84 ans !

Après le départ de Raspail, amnistié en 1859, la maison eut plusieurs locataires ; elle fut habitée notamment par Victor Gambier, échevin de la commune de 1882 à 1903 et qui donna son nom à la rue.

Il ne reste plus rien de la Maison Espagnole ni de la Maison Raspail, seul le jardin sauvage, dans lequel il est difficile de se frayer un passage, garde le souvenir du passé et nous rappelle que ce coin d'Uccle se situait naguère en pleine campagne, une campagne seigneuriale puisqu'elle appartenait longtemps à la Seigneurie de Stalle.

Lydia van Riet.

GOED RASPAIL

Wij publiceren hieronder een interessant verslag over het goed "Raspail" door de plantsoen dienst van de Gemeente Ukkel opgesteld zoals geïllustreerd aan de Raadgevende Commissie voor de Omgeving en de Groene Ruimten van Ukkel,

Wij danken de Heer Schepen Solau voor zijn welwillende toelating dit verslag te laten uitgeven.

- Oppervlakte van het goed : 63 a 66 ca.

- Ligging : woelig terrein, bestaande uit verschillende hoogtevlakken hellend naar het Zuiden. De toegang tot de verschillende hoogtevlakken is zeer gemakkelijk.

- Het betreft een goed van de Staat :

Het is verboden aan het publiek, ... met de mogelijkheden van er binnen te geraken. Deze situatie heeft als gevolg dat er verscheidene hopen puin en huisvuil aanwezig zijn, zonder dat men ze van op de openbare weg kan opmerken.

- Er staan nog enkele bouwwerken in verval :

- a) het afdak van de vroegere autobergplaats in de nabijheid van de V. Gambierstraat
- b) een leunende serre helemaal in verval
- c) een ijspuit, wellicht één de laatste van Ukkel
- d) een artificieel waterbekken (met klandestiene lozing).

- Bepanting : Het goed geeft de indruk van een maagdelijk mini-woud. Spontane begroeiing d.w.z., een overwoekering van wilde planten o.a. de esdoorn en de egyptische vijgeboom in grote hoeveelheden.

De oude infrastructuur is geheel verdwenen onder deze bepantingen (vb. : geen spoor meer van wegen of dreven).

Men ontdekt nog enkele sporen van :

- het overblijfsel van een boomgaard ;
- de grond is overwoekerd en bedekt met kruipplanten, zoals de klimop. Het is een prachtig zicht van bodembepanting.

Buiten de beuken, de robinia en struiken met Rhododendrons en aucubas, zijn er enkele merkwaardige soorten, zoals :

- a) Ginkgo biloba
- b) Treurbeuk + gewone beuk
- c) een prachtige plataan
- d) een den.

- Geboden mogelijkheden

Deze eigendom moet volgens ons inzien ingericht worden als een natuurlijke groene zone om alzo zijn bijzonder karakter te behouden.

- Inrichting s volgorde

- a) Algemene opruiming, verwijdering van de overdreven planten om alzo de bestaande leefbaar te houden. Verwijdering van de afval + puin en ruimen van het waterbekken.
- b) Het tot op een zekere hoogte slopen van de muur aan het kruispunt, alhoewel deze sloping een wijziging in het micro-klimaat dat er heerst zal teweeg brengen. Het scheppen van twee of drie toegangswegen (V. Gambierstraat, aan het kruispunt Wansart Paola de tuin van de wijk Stallestraat).
- c) Het trekken of het herscheppen van wegels of dreven met een slingerachtig verloop (zodat men de bijzondere bepantingen kan behouden).

De bekleding van de wegels en rustplaatsen zal uit houtspaanders bestaan (voortkomende van de gesnoeide bomen).

Deze techniek blijkt zeer doeltreffend te zijn :

- zeer economisch
- geldig uit esthetisch standpunt
- konfortabel (zacht bij het marcheren)
- ecologisch (vermenigvuldiging van de micro-organismen).

- d) Het bewaren van de kruipplanten (bodembedekking).
- e) Inrichten van een rustplaats aan het kruispunt Wansart, t.t.z. op de bestaande open plek.
Het plaatsen van een bijpassend meubilair bv. de rustbanken en de picnicstellen vervaardigd in gewoon hout en volgens rustiek model.
- f) de ijspuit : deze moet behouden blijven in zijn aktuele staat, (gevaar voor kinderen) echter moet men enkele treden bouwen om hem zonder gevaar bezoekbaar te maken.

- Conclusie

- . de herinrichting is zeer gewenst ;
- . herinrichting mogelijk zonder grote kosten en zonder grote middelen.

Het vraagt alleen naar handwerk.

Te midden van het centrum verdient deze eigendom bewaard te blijven of... moet men zeggen gered te worden ?

N.B. Wij verzetten ons, van onze kant, tegen de gedeeltelijke afbraak van de muur in spaanse steen die het goed omringt. Het is het enige overblijfsel van het "Raspail-muis" en wij zien er het nut niet van.

Preciseren we dat juist deze muur een speciaal karakter aan de Victor Gambierstraat geeft.

LES CENTENAIRES QUE J'AI CONNUS (SUITE)

La série de 1978 n'est pas terminée.

- Le 21 août, nous avons fêté Madame Pauline BOGAERT, veuve de Mr Joseph NOULLET, née le 21.8.1878 à St-Josse-ten-Noode, actuellement pensionnaire au Home Suzanne WESLEY, 26, rue Beeckman, entourée de sa famille et d'une arrière petite-fille.

En 1914, elle passa ses vacances à La Panne et se souvient y avoir vu le Roi Albert ainsi que la Reine Elisabeth qui soignait les soldats blessés à l'hôtel de l'Océan.

- 8 jours plus tard à la Résidence Montjoie, Melle Léona CANART, née à Estinnes-au-Mont le 28.8.1878, célébrait le même jubilé.

Elle y tenait un magasin de vêtements, devenu par après épicerie. Sa mère est décédée à 90 ans. Sa soeur à 93 ans, c'est dire qu'on a le coeur solide dans la famille CANART.

- Il y a quelques centenaires en perspective pour l'année 1979, peut-être un membre de la famille de nos électeurs.

J'avais oublié Madame veuve Edouard VAN LAER, née Marie-Thérèse MERTENS à Uccle le 17.8.1870 demeurant 6, rue du Merlo.

Moeki van Stalle, comme on la surnommait eut 5 enfants et fut abondamment fleurie dans la salle paroissiale St-Paul.

Elle vécut jusqu'au 29 juillet 1972

Yvonne LADOS van der MERSCH

ERRATUM

- Dans l'article paru dans le n° 72 d'Ucclesia, il faut lire :

"une médaille en vermeil représentant le roi est offerte aux époux qui célèbrent leurs noces de diamant".

A PROPOS DES FERMES DE RHODE-SAINT-GENESE

Après avoir évoqué la nouvelle ferme de Boesdael, la ferme de Ten Broek et la ferme Blaret (1), ravivons les souvenirs de nos membres les plus anciens, qui n'ont sûrement pas oublié cet après-midi ensoleillé du 20 juin 1970 où une quarantaine d'entre nous, partis de la gare de Rhode, découvrirent une ravissante petite ferme blottie au creux d'un vallon arrosé d'un ruisseau où patageaient des canards.

IV. La ferme de Krechtenbroek

Il est dommage que les instances administratives aient consacré dans la toponymie officielle la déformation, apparue dès le 14^e siècle il est vrai, du nom originel du lieu-dit : Creftenbroek (la mare aux écrevisses) (2). Celui-ci aurait en effet gardé toute son actualité si les crevettes d'eau douce qu'on voyait encore il y a quelques années dans le ruisseau et la mare bordée de saules jouxtant la ferme, n'avaient été trop appréciées par les canards cités plus haut !

Les origines de la ferme sont obscures : Constant Theys, dans sa Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, n'en souffle mot. Monsieur Noel Maas, l'actuel propriétaire, m'a raconté qu'un ami de ses parents avait trouvé dans des archives qu'en 1237, deux seigneurs partant pour la Croisade auraient donné l'un une terre, l'autre une somme d'argent à l'abbaye de la Cambre, qui ne pouvait disposer de ces biens que s'ils ne revenaient pas d'Orient, comme il advint d'ailleurs.

Une prospection dans les archives de l'abbaye ne m'a pas permis de retrouver le ou les documents attestant cette tradition orale. Pourtant, si loin qu'on puisse remonter dans son histoire, la ferme appartenait à cette institution ecclésiastique (à laquelle, selon la même tradition, elle aurait été reliée par un souterrain !).

Elle subit donc le même sort que tous les biens monastiques lorsque les révolutionnaires français occupèrent notre pays : mise en vente comme bien national, elle se composait à cette époque d'une habitation contenant une cuisine, une chambre et des caves, d'écuries, étable et porcherie en briques couvertes de tuiles et d'une grange en terre et bois couverte de chaume. Avec les terres labourables, prés, pâture et jardin, elle couvrait 29 bonniers. Elle fut adjugée le 13 prairial an 6 (1^{er} juin 1798) pour 406.000 livres à Jean Louis de Boubers, un imprimeur français installé à Bruxelles, et à son épouse Anne Marie Daudenard. Elle se trouvait alors en bordure de la forêt de Soignes (3).

Cette description appelle quelques rectifications, les autorités françaises ayant sans doute mis trop de hâte à recenser les biens confisqués aux ordres religieux. Les bâtiments qui subsistent actuellement sont manifestement anciens ; le pignon de l'habitation est d'ailleurs daté de 1733 et les dépendances qui lui sont perpendiculaires sont vraisemblablement plus anciennes encore, à en juger par les matériaux employés : de grosses pierres brutes assemblées à l'aide d'un mortier rudimentaire ; les briques n'ont été utilisées que pour restaurer le sommet des murs, vraisemblablement après un incendie, or l'affiche de vente ne mentionne que des briques. En outre des baux contractés le 6 janvier 1825 (4) et le 24 juillet 1838 (5) citent un fournil couvert de tuiles, dont elle ne fait pas état non plus : sans doute s'agissait-il du bâtiment, aujourd'hui disparu, qu'on voit dans le prolongement de la grange sur des plans de 1816 et de 1836 (6) ; sur un plan de 1783, donc peu avant la vente comme bien national, on voit un autre bâtiment, perpendiculaire à la grange, lui, qui n'est pas mentionné dans l'affiche de vente et qui pourrait donc bien être un four dont la reconstruction se serait avérée nécessaire entre 1783 et 1816 (7). Enfin, les mêmes baux distinguent le mode de couverture du logis, en chaume, et des dépendances, en briques ; comme on imagine mal qu'un toit de tuiles ait été remplacé par un toit de chaume, du moins à une époque où celui-ci n'était pas encore à la mode, on doit bien admettre qu'ici aussi l'affiche de vente a simplifié à outrance la description de la ferme. Notons enfin qu'en 1838, la grange était toujours en torchis.

Suite au décès d'Anne Marie Daudenard, la ferme et ses terres furent vendues aux enchères les 8 et 22 novembre 1847 dans le cabaret tenu par François Van der Elst au Bourdon. Sur 41 lots, 40 furent acquis pour 64.026 francs par Louis et Charles Maskens, avocat à la Cour de Cassation, et leur soeur Jeanne-Emilie, épouse de l'intendant militaire Henri Morin. En même temps fut vendu le moulin de Cortenbosch, à Uccle, qui appartenait aussi à la défunte (8).

De successions en partages, la ferme passa de Jeanne Emilie Maskens à sa fille Eulalie Morin, dont héritèrent ses enfants Auguste, Elise et Jeanne Goethals, qui apportèrent les biens de Krechtenbroek à la S.A. Pépinières de Rhode-Saint-Genèse, constituée par acte du 14 juin 1909 devant le notaire Grosemans. Ils comptaient alors un peu plus de 25 hectares.

Les activités de cette société ne durent pas être florissantes, sans mauvais jeu de mots, car les biens furent de nouveau mis en vente le 25 septembre 1918 par les soins du notaire Vergote. Ils furent acquis par l'agent de change Laurent Daube qui les revendit en même temps que d'autres à un autre agent de change, Octave Michot et à son épouse le 28 décembre 1929. L'acte passé devant le notaire Brunet signale que les bâtiments sont occupés par une laiterie.

Finalement, la veuve d'Octave Michot vendit la ferme le 23 mai 1941 au pianiste Marcel Maas et à son épouse, avec un terrain couvrant 1 ha 48 a 62 ca (9). Les mélomanes se souviennent encore des merveilleux concerts que donna le virtuose dans la grange de sa ferme après la seconde guerre mondiale. Son décès prématuré brisa malheureusement très vite ce premier essai d'animation musicale dans notre commune, mais son fils projette de reprendre le flambeau et de donner à la ferme de ses parents un lustre qu'elle n'a sans doute jamais connu tout en laissant pratiquement intacts les bâtiments et le site.

L'histoire de la ferme de Krechtenbroek résume donc l'évolution de notre société depuis deux siècles : bien monastique sécularisé par les révolutionnaires français, elle passa comme tant d'autres entre les mains de familles

bourgeoises qui lui laissèrent sa vocation agricole jusqu'à ce que la spéculation foncière la prive des terres dont elle avait besoin. Echappant à la destruction qui a frappé ou qui menace tant d'autres joyaux de notre patrimoine architectural, elle s'oriente à présent vers une destinée culturelle et touristique dont on peut raisonnablement espérer qu'elle préservera pour longtemps ses bâtiments typiques de l'architecture rurale du 18e siècle et le site incomparable où ils sont nichés.

Michel MAZIER.

- (1) cf Ucclesia n° 59, 67 et 72
- (2) C. THEYS, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Brussel, 1960, p. 247
- (3) A.G.R., Affiches de vente des biens nationaux, 86.
- (4) A.G.R., Notariat général du Brabant, 35.652, n° 1
- (5) A.G.R., Notariat général du Brabant, 36.762, n° 147.
- (6) A.G.R., Cartes et plans inv. man., 8284
Bibl. Royale, Cartes et plans, plan Vandermalen.
- (7) A.G.R., Cartes et plans inv. man., 1438
- (8) A.G.R., Notariat général du Brabant, 36.832, n° 423 et 440.
- (9) Acte passé devant le notaire Semal.

QUELQUES ACTES PEU CONNUS SUR STALLE (SUITE)

Dénombrement de la seigneurie de Stalle en 1530 (voir Ucclesia n° 70) :
Il y a lieu d'ajouter les arrière-fiefs suivants :

- 4) un bonnier de terre à Huijsingen, tenu par Gille Hujewoel
- 5) une cense et dépendances d'un journal, sous Huijsingen, et Dworp, tenu par Guillaume Huijkens
- 6) une terre de 18 verges aux Sept-Fontaines, détenue par le cloître et Laurent van Onsem
- 7) divers fiefs sous St-Pieters Leeuw
- 8) le livre censal d'Overhem

(Aveux et dénombrements, Cour féodale de Brabant n° 4121).

Le 25 octobre 1642 - Monsieur Jean de Vleeschouwer, mayeur de Forest, époux de Dame Catherine de la Douve, vend à Monsieur Justin van Horne, un bois de 15 1/2 bonniers sous Stalle, dénommé "Kersbeke", où se trouvait jadis le château ; étant fief de Brabant (Cour féodale de Brabant, registre n° 148, folio 424, folios 425 à 432 verso et 448).

Le 14 avril 1650 - Dame Agnès de Davre, comtesse douairière de Ste Aldegonde, vend la seigneurie de Stalle, avec mayeur et sept échevins, greffier, sergent, cens seigneuriaux, ainsi que la seigneurie d'Overhem, à Monsieur Ferdinand Reijnbouts (Cour féodale de Brabant, n° 150, folio 20).

Le 10 mai 1666 - Le Seigneur Jean Jaspar Reijnbouts, seigneur de Stalle, époux de Dame Ida Marie van de Ven, et Demoiselle Adrienne van de Ven, béguine au Grand Béguinage de Leuven, reçoivent de Monsieur Jean-François du Mont, seigneur de Buret, 2800 florins, en remboursement de deux rentes sur la cense de

Thorembais venant par achat du Seigneur Jean van de Ven, chevalier, seigneur de Betz, conseiller et receveur des Etats de Brabant au quartier de Leuven, père de la comparante et époux de Dame Ida van Tilborg (Notariat Général du Brabant, n° 217).

Le 14 décembre 1666 - Jean Gaspar Reijnbouts, seigneur de Stalle, seul héritier de feu Ferdinand Reijnbouts, écuyer, seigneur de Stalle, époux de Dame Jean de la Vega (Notariat Général du Brabant, n° 217).

Le 15 décembre 1684 - Demoiselle Elisabeth van der Borch, veuve du Sr Pierre Jacques du Prenne, et Demoiselle Claire van der Borch, béguine au Grand Béguinage de Bruxelles, soeurs et enfants de feu le Sr Nicolas van der Borch, vendent au Sr Guillaume Lemmens, ancien receveur de la ville de Bruxelles, le fief dit "Stallenbempt", d'une superficie de 5 bonniers à Stalle (Cour féodale de Brabant, n° 156 folio 554).

Le 5 novembre 1690 - Monsieur Guillaume Théodore, baron van Hamme, seigneur banneret de Stalle et Overhem, fils unique de feu Mr Guillaume et de Dame Caroline Françoise Franckheim, vend à Maître Henri Gilles Meerte, notaire et greffier de Carloo et de Duijst, ladite seigneurie de Stalle, Neerstalle et Overhem, le château, avec la basse cour, la chapelle, jardins, balustrades, fontaines, plantations, hayes, vergers et grèves, une cense et dépendances et un moulin à papier, avec un bonnier de prairie sous Carloo, plus diverses terres et bois, les droits seigneuriaux et censaux, le droit de chasse et de pêche ; le tout pour une somme de 14.000 florins dont il en reçoit 5000 immédiatement. L'achat est fait pour Roger Wauthier Vander Noot, époux de Dame Anne Louise Vander Gracht (Cour féodale de Brabant, registre n° 161, folios n° 94 à 103).

Le 21 juin 1692 - Le Sr Pierre Lemmens, receveur de l'église paroissiale de St Nicolas au Sablon, exécuteur testamentaire de feu le Sr Guillaume Lemmens, vend au Sr Henri de Braye, un bempt de cinq journaux à Neerstalle, dénommé le grand "Stallenbempt", touchant au bempt dénommé "Melckerinck" à Stalle (Cour féodale de Brabant, n° 157, folio 439).

1693 - Lettres patentes d'érection des seigneuries de Stalle et d'Overhem, en baronnie (Manuscrit 7513 - II 3337, folios 32 à 46 à la Bibliothèque Royale).

Le 10 mars 1693 - Testament de Monsieur Guillaume van Hamme, seigneur de Stalle et d'Overhem et de son épouse Dame Caroline Françoise Franckheim. Il était ancien bourgmestre de Bruxelles et est à ce moment Superintendant de la navigation.

Les époux demandent d'être enterrés en leur chapelle de Stalle et de faire chanter 600 messes pour le repos de leurs âmes.

Ils cèdent à leur fils Guillaume Théodore, baron van Hamme, leur baronnie de Stalle et Overhem, avec les biens sous Uccle, Stalle et Carloo ; les livres censaux, les terres, prés, bois, viviers ; château, ferme et moulin à papier et tous les biens hérités de feu Monsieur le Conseiller Franckheim. Le reste de leurs biens, meubles et vêtements ira à leur fille aînée Barbe Caroline, baronne van Hamme, épouse de Monsieur le Baron de Schore ; à Demoiselle Marie Philippine, baronne van Hamme, leur deuxième fille et aussi à Guillaume Théodore, à partager en 3 parts (Cour féodale de Brabant, procès n° 2867).